

Comprendre les clés de la revitalisation des centres-bourgs

Comment relocaliser le développement en milieu rural ?

La revitalisation des centres-bourgs ruraux constitue un enjeu majeur dans nos départements ruraux. Cette formation spécifique s'appuie sur une mise en pratique par jeu de rôles. Vous incarnerez les principaux acteurs de l'aménagement : élu, entrepreneur, bailleur social, agriculteur... et serez invités à simuler le projet de revitalisation d'un territoire rural avec deux centres-bourgs.

L'étude de cas porte sur une petite vallée en zone rurale mêlant métallurgie très ancienne mais fragile et des activités agricoles et forestières. Après un lent déclin la population a recommencé à augmenter mais cette croissance démographique est essentiellement portée par le très faible prix des lots à bâtir, et non par une croissance des emplois.

Le jeu de rôles comprend cinq communes regroupées dans une structure de coopération. Tout en étant concurrentes sur certains enjeux comme la répartition des équipements (scolaires, sportifs et culturels) ou des logements nouveaux, elles sont solidaires pour redonner de l'attractivité et du dynamisme à leur territoire, en utilisant 5 leviers :

- revitaliser les centres-bourgs du territoire par la réhabilitation du bâti ancien pour remettre sur le marché une offre de logements adaptés afin de favoriser le retour des habitants dans les centres ;
- moderniser le tissu industriel, à condition qu'il y ait une offre de logements et des équipements adaptés à la demande d'une main d'œuvre pus qualifiée ;
- tirer parti de la biomasse (forêt, élevage) pour attirer des entreprises ayant besoin de chaleur et d'électricité en continu, et tendre vers un territoire à énergie positive tout en améliorant les revenus des agriculteurs par des diversifications à plus haute valeur ajoutée ;
- jouer la carte de l'économie résidentielle en équipant le territoire en infrastructure numérique en en espaces de cotravail pour tenir compte de la présence de nombreuses résidences secondaires ;
- développer le tourisme environnemental et rural (Paris est à 140 km) ;
- réanimer le tissu commercial local en restructurant l'offre et en faisant venir des commerces à destination des touristes et des résidents secondaires.

Objet de la formation

Découvrir une formation qui permet aux élus, agents de collectivités et professionnels de l'aménagement de :

- comprendre les logiques économiques et l'attractivité spécifiques des espaces ruraux

- se familiariser avec les logiques des acteurs publics et privés en aménagement (collectivités, opérateurs, entrepreneurs)
- connaître les freins à la remobilisation du bâti ancien en centres-bourgs.

Pour découvrir le principe de la formation en vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=8fj-1FeYkGQ>

Publics ciblés et prérequis

Publics

Directeurs et salariés de CAUE et URCAUE

Pré-requis

Le suivi de la formation ne nécessite pas de prérequis particulier de la part des stagiaires.

Compétences développées

- Avoir une meilleure appréhension des rétroactions entre les composantes démographiques, économiques et urbains du développement territorial
- Pouvoir déterminer quelles sont les marges de manœuvre de la collectivité : ce sur quoi elle peut ou ne peut pas agir
- Savoir identifier le rôle des forces vives d'un territoire dans une stratégie de relocalisation du développement en milieu rural

Tarif

810 € nets de taxe pour les 2 jours, intégralement pris en charge par l'OPCO Uniformation au titre du compte de branche 1

Formalités pratiques

Date, horaires et lieu de la formation

Date et horaires : **4 et 5 octobre 2021**, de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30, soit 14 heures de formation réparties sur 2 jours.

Lieu de la formation : **Espace Hermès** – 10 cité Joly – 75011 PARIS

Date limite d'inscription et nombre de participants

Date limite d'inscription : **10 septembre 2021**

Nombre de participants : **13 stagiaires minimum, 18 stagiaires maximum**

Programme

Jour 1 : 4 octobre 2021

Présentation de l'étude de cas de la simulation

Définition collective des objectifs d'aménagement et de développement

Déjeuner sur place

Lancement de la simulation et débriefing sur les logiques d'acteurs

Continuation de la simulation et débriefing sur l'équilibre économique d'une opération de construction

Jour 2 : 5 octobre 2021

Présentation des études de revitalisation

Adaptation de la stratégie territoriale et suite de la simulation

Déjeuner sur place

Débriefing collectif sur le montage d'une opération d'aménagement

Finalisation de la simulation et bilan sur l'atteinte des objectifs de développement

Bilan de la formation

Moyens pédagogiques

Principe

Après une présentation préliminaire, les participants sont mis en situation au travers d'une simulation jouée assistée par ordinateur. Ils élaborent un projet global d'aménagement pour le territoire et se répartissent en équipes afin de jouer les rôles décisifs en aménagement urbain : collectivité, opérateurs publics et privés, entrepreneurs et industriels. Le jeu de rôles se déroule sur la durée d'un mandat municipal, soit 6 ans. Un programme informatique, manipulé par les seuls animateurs, permet de capitaliser et de visualiser les résultats des interactions entre les différents acteurs.

La formation a lieu dans une salle de réunion, équipée du matériel de vidéo-projection nécessaire à la visualisation des résultats affichés par le programme informatique. Chaque stagiaire se verra en plus distribué un livret pédagogique regroupant l'ensemble des informations nécessaires au déroulement du jeu : présentation générale, guide d'action des acteurs, étude OPAH...

Moyens de suivi de la formation

L'évaluation des acquis des stagiaires se déroulera tout au long de la formation grâce au jeu de rôles et aux interactions entre équipes. Chaque année du mandat se termine par un bilan d'année qui met en évidence l'avancée dans la réalisation du projet d'aménagement et les évolutions de la population, l'emploi, du logement, du foncier, de la fiscalité... Ces évaluations intermédiaires montrent les erreurs des équipes et leur permettent de réviser leur méthodologie l'année suivante.

Enfin, une évaluation globale clôture la simulation au regard des objectifs définis.

Aspects pratiques

Il est impératif que les stagiaires soient présents aux deux jours consécutifs de la formation, car seul le déroulement entier de la simulation permet aux stagiaires d'appréhender les interactions entre acteurs et les méthodes d'aménagement. Des feuilles d'émargement seront distribuées à cet effet, signées par demies-journées par les stagiaires et contresignées par les formateurs.

Formateurs

Christine BOISSEAU, Responsable formation et urbaniste OPQU au CAUE27.

Sandra HUPPE, urbaniste OPQU et paysagiste au CAUE27

Renseignements et inscriptions

Renseignement

Christine BOISSEAU, Responsable pédagogique : formation@caue27.fr – 02 32 33 42 43

Inscription

Géraldine DECTOT, Responsable administrative : formation@caue27.fr – 02 32 33 15 78

Conditions générales de vente et règlement intérieur

L'inscription d'un stagiaire à une formation suppose acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur des formations du CAUE27, annexés au présent programme.

Votre organisme de formation

CAUE27
51 rue Joséphine – 27000 EVREUX
www.caue27.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01955 27 auprès du préfet de région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Depuis le 6 novembre 2017, le CAUE est référencé dans Datadock, attestant ainsi de la qualité de ses actions de formation. Les formations du CAUE27 sont donc référencables et finançables par les OPCA.

Le CAUE27 dispose de droit de l'agrément du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL) en application de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

SIRET : 317 220 085 00045